

CHARTRE SUR LA PROTECTION ET CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS

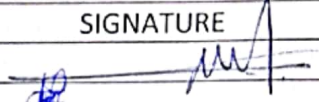






Dans le cadre de son fonctionnement interne et de ses activités, AfroLeadership met un point d'honneur sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

L'exploitation sexuelle désigne le fait d'abuser ou de tenter d'abuser, à des fins sexuelles, de l'état de vulnérabilité d'une personne, ou d'un rapport de force ou de confiance inégal, y compris, sans toutefois s'y limiter, le fait de tirer un profit monétaire, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'une personne. **L'abus sexuel** désigne toute atteinte physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ainsi que la menace d'une telle atteinte.

La protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels est un principe clé de la politique d'AfroLeadership et doit être systématiquement intégrée dans son approche dans ses interactions avec les autres acteurs. Toute personne d'AfroLeadership ou qui entre en interaction avec elle s'engage à :

- Ne jamais commettre d'actes d'exploitation ou d'abus sexuels, et signaler immédiatement au point focal d'AfroLeadership sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, tout soupçon de tels faits sur des enfants et autres couches vulnérables ;
- S'assurer que les couches vulnérables connaissent leurs droits, les services dont elles peuvent bénéficier, où et comment elles peuvent accéder à ces services, qu'elles ont bien compris que l'exploitation sexuelle n'est pas tolérée et qu'elles savent comment signaler toute préoccupation en matière d'exploitation ou d'abus sexuels ;
- S'assurer que des systèmes de retour d'information et d'intervention efficaces, sûrs et accessibles sont en place pour recueillir le signalement de toute suspicion de cas d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des couches vulnérables ;
- Intégrer systématiquement la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les campagnes d'information, les actions de sensibilisation, les formations et les réunions avec les couches vulnérables ;
- Veiller à ce que les victimes d'exploitation et d'abus sexuels puissent avoir accès sans délai aux services d'assistance et de soutien dont elles ont besoin, et que ces services reposent sur les principes d'une approche centrée sur la victime.

Fait à Yaoundé, le 05 février 2024

NOM & PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
SEANI CLAUDE KRYOS N	CT	
NANGMO TIHOUBO ETIENNE	Informaticien	
REV. LANKAK INNOCENT	CS-Adm. & Financ.	
NANGMO ROMUALD	Informaticien	
SITEZEU TOWEN GABRIEL	Informaticien	
INDUCHING-M THEODORE TIDE	CHARGE DES PROJETS	
NKE Joseph Anicet	COORDONNATEUR	

Biyoung Dine	Assist. aptable	lmej
NGARWE helène	Secrétaire	
Mesin Mballa Pelagie	Assistante	
NOGUO IRENE	Chargée Mission	
NGOUV Charlie (Distal)	Président	
Nwa Suma Ebuige	Présidente projet	